

AGISSONS ENSEMBLE



Communauté de Communes
BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES

N°7

BULLETIN COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges

2021

01 PÔLE FINANCES, ÉCONOMIE ET TOURISME

- p.07** Evolution des taux de la fiscalité locale
- p.08** Les grands axes d'investissement pour 2021
- p.09** Aides aux entreprises
- p.10** Un partenariat au service du développement économique local
- p.11** Office de Tourisme

04 PÔLE TRAVAUX

- p.28** Station d'épuration de Lépages-sur-Vologne
- p.29** Les bons gestes en matière d'assainissement

02 PÔLE ENVIRONNEMENT

- p.14** Le programme de restauration du Durbion évolue
- p.15** Connaître la Biodiversité Locale
- p.16** Première édition Vosgienne des 24h de la biodiversité
- p.16** Animations
- p.17** Objectif Zéro Pesticides
- p.18** Reconstitution des aides à la rénovation énergétique de votre habitation

05 PÔLE SERVICES AUX POPULATIONS ET AUX COMMUNES

- p.31** Relais Petite Enfance (RPE)
- p.32** BAFA et BFAD
- p.33** France Services
- p.34** Téléalarme ou téléassistance
- p.34** Résidence d'Yvette
- p.35** Portage de repas à Domicile

03 PÔLE CULTURE, PROMOTION ET COMMUNICATION

- p.20** Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- p.21** Piscine Communautaire Roger Mercier
- p.23** Le Tambouille Festival résiste à la Covid-19
- p.24** École des Arts, Vallons des Vosges
- p.25** Communication

EDITO

Le 16 juillet 2020, la nouvelle assemblée d'élus communautaires m'a accordée sa confiance et je les en remercie sincèrement.

“

Une nouvelle équipe dirigeante a été constituée. A travers les différents articles de ce bulletin, vous aurez le loisir de la découvrir ainsi que les délégations qui ont été confiées à chaque vice-président.

Désireuse de défendre notre territoire communautaire et les intérêts de ses 15500 habitants, je souhaite travailler dans l'intérêt général avec l'ensemble des élus représentant les 34 communes membres, de la ville bourg Bruyères à nos charmants villages. Notre communauté de communes a la particularité d'exercer des compétences variées et nombreuses comme la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI), l'assainissement autonome et collectif, la voirie intercommunale, l'aide à la personne avec France Service et la livraison de repas à domicile, le Relais Petite Enfance, le numérique, l'école des arts vivants, l'économie, la gestion de la zone d'activités de Laveline-devant-Bruyères et la piscine communautaire.

Je remercie d'ailleurs sincèrement les principaux partenaires financiers qui soutiennent fortement les projets communautaires : l'Etat, les conseils régional et départemental, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Caisse d'Allocation Familiale.

Lors de l'élaboration du projet de territoire, des perspectives d'avenir ont été identifiées à l'horizon 2025. Je suis convaincue que le territoire présente en effet des ressources et potentialités importantes, voire innovantes, qui contribueront à son développement et au maintien de sa population. Pour arriver à ces fins, la communauté de communes doit être un acteur majeur et incontournable dans les domaines social, économique, environnemental, culturel et touristique. Le déploiement de la fibre, qui est en cours, est un outil indispensable pour tendre vers cet objectif. La valorisation des actions communautaires et du territoire en lui-même par une communication adaptée et ciblée est également un des enjeux de notre mandat. Je vous souhaite une agréable lecture de cette nouvelle édition.

VIRGINIE GREMILLET

Présidente de la Communauté de Communes,
Bruyères Vallons des Vosges

QU'EST-CE QUE LA CCB2V ?

La CCB2V, acronyme de la Communauté de Communes Bruyères, Vallons des Vosges, est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), à fiscalité propre qui regroupe 34 communes qui ont décidé de mettre en commun des moyens dans des domaines de compétences définis afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement et d'aménagement de l'espace.

L'objectif est de réaliser à **plusieurs ce qui serait difficile de mettre en œuvre isolément.**

La loi fixe des groupes de **compétences obligatoires et optionnelles**, non limitatives toutefois, qui sont transférées des communes à la communauté de communes.

La Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges, c'est :



34 communes



55 Élus communautaires



Près de 50 agents territoriaux



15.500 habitants

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique, dont la gestion des Zones d'activités économiques, et de promotion du tourisme, dont la création de l'Office de tourisme Bruyères, Vallons des Vosges
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (compétence déléguée au SICOVAD)
- Assainissement des eaux usées : Assainissement collectif géré en propre, Assainissement Non Collectif délégué au SDANC

COMPÉTENCES OPTIONNELLES MISES EN ŒUVRE PAR LA CCB2V

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et de cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie classée d'intérêt communautaire
- Relais Petite Enfance (RPE)
- Portage de repas à domicile
- Actions de maintien des personnes âgées à domicile
- Ecole des Arts Vallons des Vosges
- Piscine communautaire Roger Mercier
- Gestion des maisons France Services au public
- Gestion des circuits VTT/VTC et de randonnée pédestre
- Gestion de l'aire de camping-car de Docelles
- Etablissement et exploitation d'infrastructures
- Organisation d'actions ludiques et culturelles

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est l'organe délibérant de la CCB2V. C'est lui qui prend les décisions qui régissent la Communauté de communes. Il est composé de 55 membres (+ 21 suppléants), tous élus au suffrage universel pour 6 ans. Chaque conseiller communautaire est également conseiller municipal.

Le nombre de délégués communautaires est statué en fonction du nombre d'habitants de chaque commune. Il varie de 1 à 9 sièges.

Les communes qui n'ont qu'un seul siège se sont vues attribuer automatiquement un siège de conseiller suppléant.



VOS REPRÉSENTANTS :

BEAUMÉNIL

Odile SEURET - Titulaire
Jean-Luc DEBRUYNE - Suppléant

BELMONT-SUR-BUTTANT

Bernadette POIRAT - Titulaire
Christophe JACQ - Suppléant

BROUVELIEURES

Anne-Marie DE SOUSA - Titulaire
Roger BEDEL - Titulaire

BRUYÈRES

Denis MASY - Titulaire
Pascale FETET - Titulaire
Joëlle MANGIN - Titulaire

Martial HILAIRE - Titulaire
Jean-Albert HABY - Titulaire
Sandrine REMY - Titulaire

Daniel RUZZIER - Titulaire
Ludovic DURAIN - Titulaire
Elisabeth CHRISTOPHE - Titulaire

CHAMP-LE-DUC

Jean-Louis MENTREL - Titulaire
Olivier BOON - Titulaire

CHARMOIS-DVT-BRUYÈRES

Patrick MOULIN - Titulaire
Pascale VOUKTCHEVITCH - Titulaire

CHENIMÉNIL

Joël MANGEL - Titulaire
Laetitia COLOMBIER - Titulaire
Christian BISTON - Titulaire

DESTORD

Michel HOUOT - Titulaire
Jean-François BAROTTE - Suppléant

DEYCIMONT

Eric AUBRY - Titulaire
Michel CHASSARD - Suppléant

DOCELLES

Alain WOIRGNY - Titulaire
Béatrix LÉTOFFÉ - Titulaire

DOMFAING

Alain CHARLES - Titulaire
Nathalie STRABACH - Suppléante

FAUCOMPIERRE

Michel PARADIS - Titulaire
Céline COUVAL - Suppléante

FAYS

Anne-Marie HUERTAS - Titulaire
Jean-Paul REGOURDAL - Suppléant

FIMÉNIL

Lionel STICKEIR - Titulaire
Gilbert PIERRAT - Suppléant

FONTENAY

Jérôme POIFOULOT - Titulaire
Jean-François GUILLOT - Titulaire

FRÉMIFONTAINE

Guy DELAITE - Titulaire
Christophe FIQUEMONT - Titulaire

GIRECOURT-SUR-DURBION

Sandrine GEORGES - Titulaire
Daniel MARY - Suppléant

GRANDVILLERS

Charles SCHLACHTER - Titulaire
Gérard HATTON - Titulaire

GUGNÉCOURT

Lucien DEBLAY - Titulaire
Cyril JACQUEMET - Suppléant

HERPELMONT

Raphaël MANGIN - Titulaire
Michel GREVISSE - Suppléant

JUSSARUPT

Marie-José DARTOIS - Titulaire
Gilles BURTON - Suppléant

LANEUVILLE-DVT-LÉPANGES

Damien ADAM - Titulaire
Christelle BLEEKER - Titulaire

LAVAL-SUR-VOLOGNE

Stéphane PAUCHARD - Titulaire
Marie-Thérèse BONATO - Titulaire

LAVELINE-DVT-BRUYÈRES

Allégra FLEURANCE - Titulaire
Patrick NOURDIN - Titulaire

LAVELINE-DU-HOUX

Pascal PARMENTELAT - Titulaire
Evelyne REBOUL - Suppléante

LE ROULIER-DVT-BRUYÈRES

Jean-Marie MICHEL - Titulaire
Marie-Rose JACQUES - Suppléante

LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Virginie GREMILLET - Titulaire
Philippe PARADIS - Titulaire

MÉMÉNIL

Jean-Charles COLLOT - Titulaire
Florent LHUILLIER - Suppléant

NONZEVILLE

Ludovic DIDIERJEAN - Titulaire
Emmanuel LEONARD - Suppléant

PIERREPONT-SUR-L'ARENTÈLE

Claude HUSSON - Titulaire
Frédéric CLADIDIER - Suppléant

PREY

Francis HAAS - Titulaire
Fabien WOERNER - Suppléant

VERVEZELLE

Yannick DIDELOT - Titulaire
Didier VERPOEST - Suppléant

VIMÉNIL

Nadine MEREY - Titulaire
Stéphane RITZENTHALER - Suppléant

XAMONTARUPT

Emmanuel PARISSE - Titulaire
Frédérique MOULIN - Suppléante



MICHEL HOUOT
1^{er} Vice président aux finances,
à l'économie et au tourisme

Virginie GREMILLET souhaitait que si elle était élue à la Présidence de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges, je prenne la responsabilité de la gestion des Finances, de l'Economie et du Tourisme ; les élus communautaires représentant les communes m'ont conforté dans cette mission par leur vote le soir du 16 juillet 2020.

Je savais la tâche difficile d'après les informations recueillies auprès des différents services. Une analyse financière a conclu à une situation complexe faute de ressources suffisantes pour l'exercice des compétences qui ont été transférées à la communauté de communes et pour le financement des investissements décidés.

En effet, **la communauté de communes exerce de nombreuses compétences, en comparaison aux autres intercommunalités du département**, sans que les recettes soient en adéquation : recettes transférées des communes à la communauté de communes lorsqu'elles lui ont transférées de nouvelles charges et recettes fiscales insuffisantes.

La crise sanitaire que nous traversons n'a fait qu'aggraver une situation déjà compliquée qui s'est additionnée à une baisse sévère des recettes liées à la fiscalité professionnelle.

La communauté de communes devait donc dégager des recettes supplémentaires pour améliorer cette situation, exercer pleinement les compétences et s'assurer de la soutenabilité des investissements projetés.

Plusieurs leviers ont donc été ainsi actionnés en 2021. Il a été nécessaire d'augmenter les taux d'imposition des taxes foncières, de répercuter sur les communes une partie de la baisse des produits de la fiscalité professionnelle leur revenant et de revoir la répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ceci grâce aux élus communautaires qui ont accepté de faire cet effort afin de pouvoir repartir sur de bonnes bases.

La Communauté de Communes dispose de nombreux atouts, elle est située dans un endroit stratégique à l'entrée de la Perle des Vosges, entre l'agglomération d'Epinal et celle de Saint-Dié-Des-Vosges.

Son Office du Tourisme, véritable vitrine de notre territoire, est un centre d'attraction pour des milliers de touristes venant tous les ans des régions voisines et des pays nordiques, en mettant en valeur le patrimoine local, en organisant des visites de sites, en valorisant les sentiers pédestres, en proposant des VTT et des VAE à la location. Les manifestations organisées tout au long de l'année doivent conforter les restaurateurs ainsi que les hébergeurs.

Enfin la piscine communautaire Roger MERCIER entièrement rénovée permet à un nombreux public de venir se délasser à travers les différentes activités proposées, aux scolaires de s'initier à la natation.

Un autre atout et pas des moindres : ce sont les différentes zones d'activités à développer. **Actuellement il y a une forte demande de la part d'artisans, d'entreprises souhaitant se développer**, la Zone de Laveline-Devant-Bruyères répond à ces attentes, mais d'autres communes dès lors qu'elles disposent de friches ou d'anciens bâtiments peuvent correspondre à ces différentes demandes ; Deycimont et son émaillerie en est un exemple.

Au vu du nombre d'actions et de compétences gérées par la Communauté de communes, les élus communautaires ont fait le choix de lui donner les moyens nécessaires à les financer. Pour cela, les actions financières de cette année devront être confortées l'année prochaine grâce à la détermination de tous, élus communautaires, personnels, encadrants.

Je suis à votre écoute et vous pouvez me contacter à cette adresse : m.houot@cc-bruyeres.fr



LA FISCALITÉ LOCALE

CE QUI VA CHANGER EN 2021

EVOLUTION DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE

Depuis 2018 la piscine de Bruyères est gérée par la communauté de communes qui a réalisé des travaux de rénovation importants, dont le montant s'élève à 4,46 Millions d'euros. Ces travaux se sont achevés en juin 2020. Afin d'assumer les nouvelles charges de fonctionnement liées à la gestion de cet équipement les élus communautaires ont fait le choix d'augmenter les recettes provenant de la fiscalité locale. Cette augmentation permet de financer 21% des nouvelles charges de fonctionnement liées à cet équipement.

EN 2021

LA PRESSION FISCALE ⁽¹⁾ DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST PLUS FAIBLE QUE LA MOYENNE DÉPARTEMENTALE DES INTERCOMMUNALITÉS



Communauté de Communes
BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES

80 € / habitant



MOYENNE DES INTERCOMMUNALITÉS VOSGIENNES :

86 € / habitant



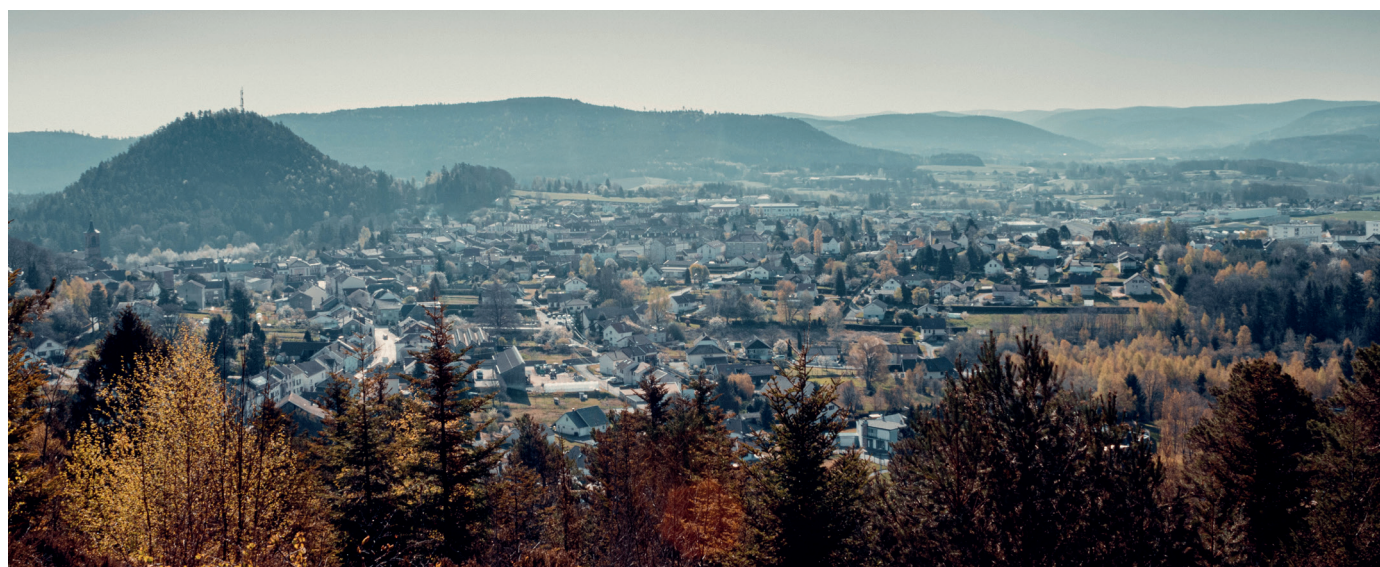
La CCB2V a le taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) **le plus bas des intercommunalités vosgiennes** ⁽²⁾ :

20.44 %

(moyenne des intercommunalités vosgiennes 23.11%)

(1) Foncier bâti, Foncier non bâti et Cotisation foncière des entreprises

(2) Intercommunalités en Fiscalité Professionnelle Unique



LES GRANDS AXES D'INVESTISSEMENT POUR 2021 :

Ces dispositions permettent à la communauté de communes de **poursuivre sa dynamique d'investissement** :

BUDGET GÉNÉRAL



BUDGET GÉNÉRAL

1

ENVIRONNEMENT :
433 000 €



Gestion des milieux aquatiques, Dispositif zéro phyto, Trame verte et bleue, éducation à l'environnement et au développement durable, Atlas biodiversité

2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :
191 600 €



*Travaux d'investissement dans les bâtiments loués aux entreprises.
Aides à l'immobilier d'entreprise, Fonds résistance, Gestion Zone d'Activités éco de Laveline-dvt-Bruyères.*

3

FIBRE OPTIQUE :
173 000 €



Participation au déploiement de la Fibre optique

4

PISCINE
164 000 €



Fin des travaux de réhabilitation de la piscine, petits équipements et remboursement emprunt

5

VOIRIE
144 000 €



Réfection de chaussées et remboursement emprunt

BUDGET ASSAINISSEMENT



6

POLITIQUE DE L'HABITAT
60 000 €



Aides aux particuliers pour la rénovation énergétique des logements dans le cadre du dispositif Habiter Mieux

7

AUTRES ACTIONS
17 600 €



Séniors, enfance, etc...

8

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :
2 148 600 €



Construction de la station d'épuration de Lépages-sur-Vologne, modernisation des réseaux d'assainissement et remboursement d'emprunt

9

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
513 000 €



Réhabilitation des systèmes d'assainissement

AIDES AUX ENTREPRISES

LA RÉGION : CHEF DE FIL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Région apporte son soutien aux entreprises au travers d'aides classiques et d'appel à projets. Retrouvez toutes les informations en ligne : <https://www.grandest.fr/aides/>



AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Sont éligibles les investissements immobiliers des entreprises dans le cadre d'une construction, d'une extension, d'un aménagement, ou d'une rénovation d'un bâtiment et les frais inhérents.

L'aide peut s'élever de 10 000€ à 50 000€ en fonction des dépenses éligibles et de la taille de l'entreprise. Le Département finance 80% de la subvention obtenue et la CCB2V les 20% restant.



LA VIE EN
VOSGES
le Département



PRÊT À TAUX ZÉRO POUR CRÉER SON ENTREPRISE

La Plateforme d'Initiative locale (PFIL) est une structure associative qui octroie des prêts personnels à taux zéro aux porteurs de projets de Très Petites Entreprises (création, reprise, ou développement de l'entreprise dans les 3 ans de sa création).

Ces prêts personnels sont obligatoirement octroyés en complément d'un prêt bancaire. Un dossier est à constituer. Le projet est ensuite présenté par le porteur de projet en Comité d'Agrément de la PFIL. La CCB2V a mis en place un partenariat avec la PFIL « Vosges Centre Ouest ». Elle est susceptible d'octroyer un complément de prêt lorsque la PFIL soutient le projet.



Pour faire face à la crise sanitaire actuelle liée à la COVID 19, les initiatives locales se multiplient, c'est notamment le cas de la plateforme **LOCAPPY**.



Créée à l'initiative de plusieurs acteurs vosgiens durant le premier confinement, elle s'adresse aux commerçants, artisans et producteurs locaux vosgiens qui peuvent s'inscrire gratuitement et présenter leurs produits en ligne.

La plateforme donne une visibilité et permet une continuité de l'activité même lors des périodes de fermeture administrative.

Le consommateur peut commander et payer des produits en ligne et aller les retirer sur place, certains vendeurs proposent également la livraison à domicile.

Vous pouvez contacter le Quai Alpha ou la CCI des Vosges pour plus de renseignements et si vous souhaitez découvrir les boutiques de vos commerçants, rendez-vous sur : <https://locappy.fr/>

De nombreux commerces de Bruyères et environs sont déjà sur la plateforme.



Je m'approvisionne
dans les Vosges



Je trouve des produits
de qualité



Je soutiens mes petits
commerçants / producteurs



Je participe au respect
de l'environnement



Si vous êtes commerçant, cette solution est 100% gratuite et vous pouvez inscrire votre boutique en ligne sur locappy.fr/inscription, ce qui vous offrira une présence sur internet gratuitement.

UN PARTENARIAT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Début 2020, la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges s'est engagée dans un partenariat avec les chambres consulaires (Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre du commerce) via le dispositif « économie de proximité ». Le but est de développer des actions sur le territoire en faveur de l'économie et favoriser le développement des commerçants, des artisans et des producteurs locaux.



Visite «J'expose un artisan d'art»

Dans ce cadre, la Communauté de Communes et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Vosges travaillent en collaboration à la mise en place sur le territoire de l'action « J'expose un artisan d'art ».

Le but étant de soutenir les artisans d'art fortement impactés par la crise sanitaire actuelle en créant des « tandems » avec un artisan d'accueil qui expose gratuitement les créations de l'artisan d'art pendant 15 jours, 1 mois, ou plus.

En créant un maximum de tandems "J'expose un Artisan d'art" la CCB2V souhaite renforcer l'attractivité de son territoire, donner de la visibilité aux centres-bourgs, éveiller la curiosité des habitants, faire (re)découvrir la richesse des savoir-faire sur le territoire, montrer le dynamisme de l'artisanat local et donner envie aux habitants d'aller à la rencontre des artisans.



LA VIE EN
VOSGES
le Département



Visite «J'expose un artisan d'art»

OFFICE DE TOURISME

Durant les vacances d'hiver et la saison estivale, un programme d'animations et de visites permet d'arpenter le territoire et d'aller à la rencontre des acteurs économiques et touristiques. Visites d'entreprises, sorties "nature" et activités ludiques sont proposées aux touristes, aux locaux afin de révéler la dynamique et le potentiel du territoire. L'équipe de l'Office de Tourisme recherche régulièrement de nouveaux partenaires afin d'étoffer les propositions de visites et de captiver tous les publics.

Retour sur **quelques nouveautés du programme 2020**, qui ont conquis les visiteurs :



Visite d'une exploitation de plantes médicinales



Les amoureux de la nature ont rencontré Laure Guillot au cœur de son exploitation de plantes médicinales à Faucompière.

Cette jeune productrice a d'abord invité les participants à découvrir des plantes comestibles et leurs propriétés au cours d'une balade. Elle a ensuite fait déguster ses sirops, ses confitures et ses pestos de sa fabrication.

Vivre une expérience sensorielle en pleine obscurité fait partie des sorties insolites de cet été !

Sur la commune de Fays, Marc Namblard, audio-naturaliste, a initié les promeneurs aux écoutes nocturnes de la nature à travers un sentier sonore. Les sens en éveil, les participants ont cherché à reconnaître les chants d'animaux diurnes et nocturnes à travers le murmure du vent.



Animation «Gyrovosges»



Les sorties en gyropodes ont attiré les plus aventureux en recherche de nouvelles sensations.

Après une brève initiation, notre partenaire Gyrovosges a accompagné les groupes sur le massif de l'Helledraye à Bruyères. Une expérience réussie, qui ne demande qu'à être renouvelée !

LE MOT DE L'OFFICE

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires, qui acceptent d'ouvrir leurs portes et de partager leurs passions, et ne pouvons que les féliciter pour leur adaptation à la situation sanitaire.

Toujours à l'affût de nouveautés et de bonnes adresses à faire découvrir, nous restons à l'écoute de vos suggestions !

NOUVEAU CLASSEMENT POUR L'OFFICE DE TOURISME DE BRUYÈRES VALLONS DES VOSGES

Inscrit dans une démarche de progrès, votre office de tourisme labellisé Tourisme et Handicap, et Accueil Vélo vient d'obtenir son classement en 2ème catégorie. Ce dernier a pour but de garantir aux touristes des services plus nombreux et plus adaptés à leurs besoins notamment en matière d'offre numérique et d'accueil en langue étrangère.

La carte découverte du territoire, déjà diffusée en français, est désormais déclinée en anglais pour un meilleur accueil de la clientèle étrangère qui, rappelons-le, représente 22% des visiteurs de l'office !

Quels défis pour demain ?



Ce classement constitue un nouveau pas en avant vers la marque Qualité Tourisme.

Gage de confiance, la démarche Qualité Tourisme permet de réfléchir à une organisation de travail optimale pour les salariés, afin d'améliorer la qualité de nos services que nous devons à nos visiteurs.

Le déploiement de la marque accueil vélo et station verte sont également au menu.

LA LOCATION DE VTT ET VAE : RÉTROSPECTIVE

Il faut bien le reconnaître ; les débuts en 2015, exclusivement avec des VTT classiques, ont été timides. Avec seulement 48 locations, la pérennité de ce nouveau service n'était pas garantie.

Nous avons alors fait le pari du VTT à assistance électrique pour renforcer notre offre.

De nouveaux locaux, un brin de communication et le "bouche à oreille" favorable nous permettent d'annoncer plus de **500 locations en 2020** et une croissance régulière sur les années précédentes. C'est donc plus de **1600 vélos qui ont été loués auprès de votre Office de Tourisme depuis le début.**

Malgré la pandémie, ou peut-être grâce à elle, l'engouement pour la pratique du vélo n'a jamais été aussi fort. Nous avons su répondre à la demande cette année encore tout en préservant la qualité du service et la sécurité de nos clients.





PASCALE FETET

2^{ème} Vice-Présidente en charge
du pôle Environnement

Pourriez-vous vous présenter ?

Bruyéroise depuis 37 ans, j'apprécie la richesse des paysages ainsi que la beauté de ce territoire vallonné qui marient harmonieusement nos plaines agricoles et nos monts forestiers vosgiens.

Vous avez été élue Vice-présidente de la CCB2V pour la première fois au mois de juillet 2020. Pourquoi vous êtes-vous présentée à ce mandat ?

Je me suis présentée à la Vice-Présidence de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges car je suis intimement convaincue que nous vivons tous un défi majeur pour l'humanité : celui de la préservation de notre environnement, de la biodiversité et des biotopes malgré les activités humaines.

Tout à chacun le sait, la situation est préoccupante mais les consciences se réveillent à travers le monde. De nombreuses actions et mouvements voient le jour en faveur d'un rapport raisonné entre l'espèce humaine et son environnement. Notre territoire doit faire partie des précurseurs et doit agir pour préserver la biodiversité présente dans nos forêts, dans nos prairies et dans nos rivières.

Je ne crois pas à une approche rétrograde du développement durable qui consisterait à adopter le mode de vie de nos arrière grands parents. Je crois qu'en tant que collectif, nous devons orienter nos efforts vers une utilisation raisonnée des ressources naturelles et vers un développement durable source de progrès, d'opportunités financières, de création d'emplois et de lien social.

Nous ne sommes pas seuls dans cette quête d'une meilleure harmonie entre l'homme et son environnement. La Communauté de Communes dispose d'un service de techniciens dédié à ce sujet. De plus, nous sommes en lien avec différents partenaires comme l'Agence de l'eau et les institutions scolaires du territoire qui réalisent des activités et des animations pédagogiques remarquables. Je tiens d'ailleurs à féliciter le travail réalisé jusqu'alors qui permet à notre jeunesse de prendre conscience de la situation environnementale.

Dans le cadre de votre vice-présidence, quels sont les projets que vous souhaitez développer sur le territoire ?

Nous ne sommes pas propriétaire de la Nature, nous n'en sommes que les heureux bénéficiaires. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de pouvoir la léguer aux générations futures dans le meilleur état possible. En tant que Vice-présidente je souhaite qu'à la fin de ce mandat, les générations à venir puissent décrire nos actions de la manière suivante :

« Notre territoire dispose d'un environnement remarquable qui a été respecté et où les initiatives et le talent des Hommes qui y résident ont été dévoilés et portés »

Et je terminerai en conclusion par :

SOYONS ET RESTONS ACTEURS DE NOTRE PROPRE CADRE DE VIE

**Je suis à votre écoute et vous pouvez me contacter à cette adresse :
p.fetet@cc-bruyeres.fr**



LE PROGRAMME DE RESTAURATION DU DURBION ÉVOLUE

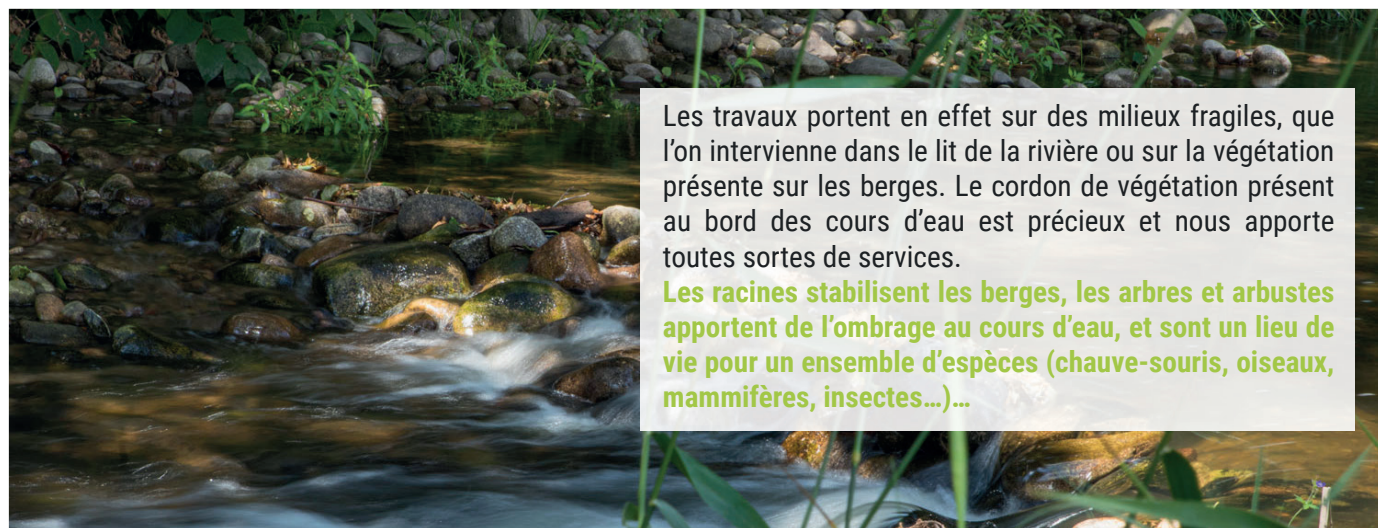
Les premiers travaux de restauration du Durbion et ses affluents ont débuté en 2019 et se sont poursuivis en 2020. Les travaux seront arrêtés en 2021, le temps de réaliser une étude complémentaire sur les espèces protégées.

La prise en compte des espèces protégées constitue en effet **une obligation réglementaire**, même dans ce type de projets visant à renaturer le cours d'eau. **L'année 2021 sera donc consacrée à réaliser des inventaires pour connaître les espèces** (animaux et plantes) présentes et définir de nouvelles modalités d'intervention. Cette étude concernera l'ensemble des linéaires où il était prévu d'intervenir.



Mise en place de protection de berges

Pour ce faire, les collectivités ont retenu le bureau d'études ECOLOR, accompagné de deux sous-traitants (Tinca Environnement et la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar). Vous pouvez les rencontrer depuis mars 2021 au bord du Durbion et de ses affluents.



Les travaux portent en effet sur des milieux fragiles, que l'on intervienne dans le lit de la rivière ou sur la végétation présente sur les berges. Le cordon de végétation présent au bord des cours d'eau est précieux et nous apporte toutes sortes de services.

Les racines stabilisent les berges, les arbres et arbustes apportent de l'ombrage au cours d'eau, et sont un lieu de vie pour un ensemble d'espèces (chauve-souris, oiseaux, mammifères, insectes...)...

C'est la Communauté de Communes de Bruyères-Vallons des Vosges qui coordonne ce projet sur l'ensemble du bassin-versant, de Méménil à Châtel sur Moselle, en groupement avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Conscientes des importantes modifications et des retards engendrés sur ce projet par l'intégration des enjeux de préservation de la biodiversité, les collectivités **bénéficient du soutien des services de l'État** ainsi que de leurs partenaires financiers, **l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse** et le **Département des Vosges**, pour poursuivre ce programme dans de bonnes conditions.

CONNAITRE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Le territoire de la CCB2V est, à l'échelle des Vosges, l'un des plus pauvres en données naturalistes (faune et flore), ce manque de connaissance impacte directement les projets d'aménagements, mais empêche aussi de protéger, restaurer et préserver les secteurs à enjeux et les espèces les plus menacées.

Afin d'améliorer la connaissance et pouvoir mieux agir, la CCB2V s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABiC). **Ce projet est financé à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et par la Région Grand Est.**



Deux méthodes retenues dans la conception de cet atlas:

- des inventaires professionnels, réalisés par des experts naturalistes ;
- des inventaires participatifs menés par des citoyens volontaires.



Inventaire des haies

Les premiers inventaires naturalistes, menés par les associations du réseau ODONAT et le Conservatoire Botanique National Nord Est, ont pu **démarrer début 2020** sur le secteur nord-ouest (Destord, Pierrepont-sur-l'Arentèle, Fremifontaine, Nonzeville, Girecourt-sur-Durbion, Gugnécourt, Grandvillers, Fontenay, Méménil et Viménil) et le secteur sud (Faucompière et Laveline-du-Houx).

Cette première année de prospections a ciblé **les chauves-souris, les insectes, les oiseaux, les amphibiens, et la flore.**



Inventaire des insectes

Les inventaires participatifs concernent **tout le territoire et toutes les espèces**. La situation sanitaire, a contraint à annuler toutes les animations prévues dans ce cadre mais un « groupe Facebook » reste actif. Ce dernier permet à chacun de poster une photo d'une espèce observée avec le lieu et la date, et nous aidons à l'identification. Actuellement plus de **300 données ont pu être récupérées** par ce biais. Si le contexte le permet de nouvelles actions participatives seront programmées en 2021.

Les premiers résultats de cet atlas ont permis d'**accroître la connaissance de 340%** avec plus de **5000 données naturalistes récoltées**. Certaines espèces, non référencées sur le territoire intercommunal, ont été observées comme le **Milan royal ou le papillon Morio**.

L'atlas une fois terminé, doit conduire à l'**élaboration d'une cartographie** de la présence des espèces et d'un **programme d'actions** pour préserver les zones fragiles mais aussi **pour réduire les impacts négatifs sur la biodiversité locale lors d'aménagements**.

Ces connaissances seront partagées avec l'ensemble des communes qui composent le territoire intercommunal.



Inventaire des odonates

PREMIÈRE ÉDITION VOSGIENNE DES 24H DE LA BIODIVERSITÉ



24h de la biodiversité

Le **12 et 13 juin** dernier, peut-être, avez-vous croisé des individus en train d'inspecter le moindre recoin de nature. Il s'agissait de naturalistes qui ont passé notre territoire au peigne fin. En effet la CCB2V a eu le plaisir d'accueillir la première édition vosgienne de l'événement régional des 24h de la biodiversité organisé par l'association ODONAT Grand Est. Cet événement existant depuis 2010 est une **manifestation annuelle** qui propose à des naturalistes bénévoles, toutes spécialités confondues, de **réaliser des prospections et des inventaires durant au moins 24 heures sur un site différent chaque année.**



Inventaires des 24h de la biodiversité

Cette manifestation a pour but d'**accroître les connaissances naturalistes** (insectes, oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères, champignons et plantes...) sur un territoire sous-prospecté et potentiellement menacé, et de permettre aux divers experts régionaux de se rencontrer, d'échanger et de profiter d'un moment convivial.

L'intégralité des données alimentera l'atlas de la biodiversité en cours depuis janvier 2020.

ANIMATIONS

Des citoyens toujours présents :

En raison de la crise sanitaire de la COVID 19, le programme d'animations grand public tel que proposé habituellement par la CCB2V (Festival Jardi Nature, Défi Jardin) a dû être annulé. Seul le concours photo s'est maintenu en 2020 avec la participation de **21 photographes amateurs que nous remercions.**

La thématique était « les mousses, ce micromonde méconnu ». Les mousses ont fort mauvaises réputations et sont **souvent victimes de produits chimiques** pour tenter de les supprimer.

Or, les mousses sont davantage nos amies que nos ennemies, dépourvues de système racinaire elles n'agrandiront pas les failles de vos tuiles ni de vos murs, en revanche elles ont un fort pouvoir dépolluant, et une capacité de rétention d'eau hors-norme. Dans un contexte de réchauffement climatique et de sécheresse au potager, c'est plutôt positif.

Les trois lauréats récompensés pour leurs clichés étaient :



Mme Anick Barthelemy , Prix du Jury



Mme Laura Pereira, Prix du public



Mme Tiffany Villain,
Prix des internautes - Facebook

Encore bravo et merci à l'ensemble des participants.

Participez aux différentes éditions du concours photo. L'édition 2021 a pour thème l'Homme et la Nature.
Plus d'infos sur notre site Internet : CCB2V.FR

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

Depuis maintenant 4 ans, la CCB2V a lancé un plan d'accompagnement des communes vers le zéro pesticide. Après études et formations, l'année 2020 a signé le début de la phase opérationnelle.

Des communes équipées en matériel :

En septembre 2017, **25 communes ont signé la charte intercommunale zéro pesticide** mise en place par la CCB2V.



Signature de la charte intercommunale zéro pesticide

En 2019, 17 communes se sont lancées dans l'aventure en réalisant des études facilitant leur transition.

Ces dernières sont financées à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, et permettent d'avoir des préconisations de travaux et de matériels alternatifs pour entretenir les espaces publics.

En avril 2020, la CCB2V a mis en place un groupement de commandes pour l'achat de matériel, facilitant ainsi les démarches des communes membres.

Deux entreprises ont été retenues, et aujourd'hui 17 communes sont équipées de matériel électrique et thermique dernière génération. Ainsi le désherbage mécanique, substitut aux pesticides, sera facilité et optimisé.



Réflexion sur l'enherbement du cimetière



Réunion de présentation du matériel zéro pesticide

Cette action devrait se clôturer en 2021 avec la réalisation de travaux de réhabilitation et principalement d'enherbement dans plusieurs cimetières du territoire.

Le cimetière végétalisé est une réponse efficace au zéro pesticide, mais aussi au changement climatique.

RECONDUCTION DES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION

La CCB2V **renouvelle son engagement** financier au dispositif Habiter Mieux en Déodaté pour la période 2021-2023. Les foyers modestes et très modestes pourront **bénéficier de subvention pour la rénovation énergétique** de leur habitation.

La Maison de l'Habitat et de l'énergie du PETR du Pays de la Déodaté à Saint-Dié-des-Vosges vous accompagne dans vos démarches.
Contact: 03.29.56.92.99.



Pour **toutes vos questions** concernant la **réduction de vos factures d'eau, d'électricité, de chauffage, pour isoler votre habitation** vous pouvez contacter le conseiller Espace Info Energie.
03 29 56 75 18 / estvosges@eie-lorraine.fr

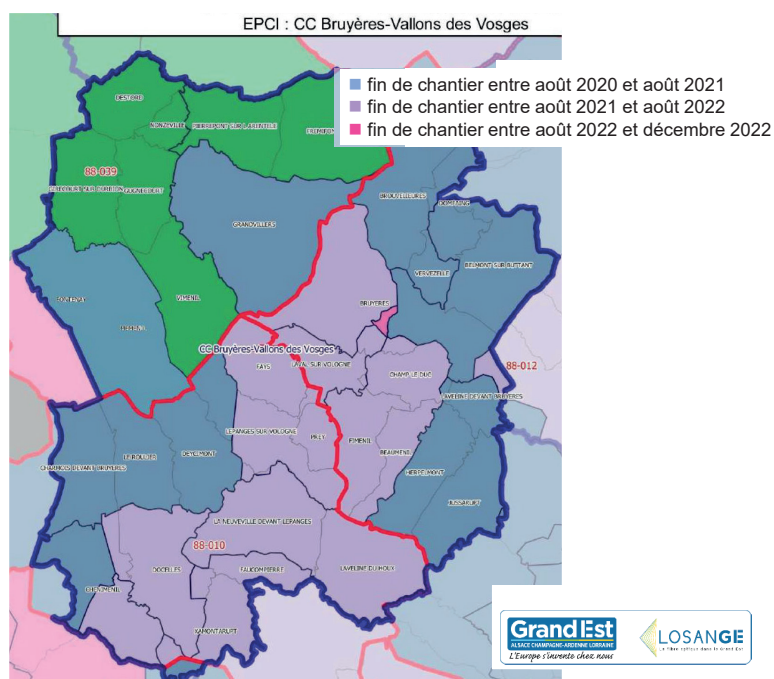
LA FIBRE OPTIQUE DANS L'ENTREPRISE ET À LA MAISON

Le programme de travaux LOSANGE fibre engagé par le Conseil Régional Grand Est en cofinancement avec le Département des Vosges et la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges se poursuit.

Tous les habitants et entreprises pourront bénéficier de **connexion très haut débit d'ici à 2023**. De nouvelles perspectives s'offrent aux territoires ruraux pour attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises avec possibilité de télétravailler, pour encourager le développement de nouvelles technologies (télémédecine, e-santé, domotique) et participer à la réduction de la fracture numérique.

Sept communes du territoire bénéficient déjà de la connexion fibre et treize autres devaient en bénéficier d'ici à **l'été 2021**. Le calendrier a quelque peu été retardé en 2020 avec la période de confinement mais l'impact sera faible sur le territoire.

Le coût de déploiement de fibre optique sur notre territoire est estimé à **865 100 €**. La CCB2V a inscrit ce projet comme priorité du projet de territoire, et participe à hauteur de **30€ par habitation soit une dépense totale de 259 530€** lissée sur cinq ans.



Pour tout savoir sur ce projet et connaître votre date estimée d'éligibilité à la fibre, rendez-vous sur le site : <https://www.losange-fibre.fr/>



JEAN-LOUIS MENTREL

3^{ème} Vice-Président en charge de
la communication promotion et
culture du territoire

Pourriez-vous vous présenter ?

Cela fait vingt-cinq ans que nous sommes installés à Champ le Duc avec mon épouse et nos cinq enfants. Nommé directeur d'école à Bruyères, j'ai développé une riche proposition culturelle pour les enfants et les parents, grâce au soutien des associations de parents d'élèves. Nous avons accueilli de nombreux spectacles vivants sur le temps scolaire et extrascolaire à travers Spectacles en famille, les Jeunesses musicales de France, le Printemps des Mots.

Je suis maire de Champ le Duc depuis 2014, toujours avec pour objectifs forts : - la disponibilité - le service auprès de mes concitoyens - le soutien aux associations. Avec l'aide de mes colistiers, nous travaillons à mettre en valeur notre village, accueillir de nouveaux habitants, conserver l'école communale dans le cadre d'un RPI.

Vous avez été élu Vice-président de la CCB2V pour la première fois au mois de juillet 2020. Pourquoi vous êtes-vous présenté à ce mandat ?

En 2020, il m'apparaissait tout à fait naturel de mettre au service des habitants de la communauté de communes

mon expérience, mon énergie et mes contacts dans le monde associatif et culturel.

Les délégations de ma vice-présidence me permettent d'intervenir dans les domaines suivants : communication, promotion et culture.

Dans le cadre de votre vice-présidence, quels sont les projets que vous souhaitez développer sur le territoire ?

Je souhaiterais au cours de ce mandat :

- Communiquer à chaque habitant du territoire tout l'intérêt d'être ensemble au sein de cette communauté de communes, de porter un projet commun.
- Développer un esprit communautaire autour des compétences de la Communauté de Communes
- Permettre de trouver les informations et les référents administratifs nécessaires lorsque nous sommes confrontés à une difficulté, une question personnelle ou technique
- Fédérer les associations autour de projets culturels, sportifs, environnementaux mettant en avant notre envie, notre énergie collective pour porter le territoire.
- Faire connaître les projets novateurs et porteurs de développement économique, touristique, environnemental et culturel
- Suivre et gérer la piscine communautaire Roger Mercier.

**Je suis à votre écoute et vous pouvez me contacter à cette adresse :
jl.mentrel@cc-bruyeres.fr**



CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CTEAC)

Durant l'année scolaire 2019-2020, pour sa première mise en œuvre sur notre territoire, le CTEAC de la communauté de communes est reconnu comme un exemple au niveau départemental, il rassemble des composantes innovantes et audacieuses.



Élève bénéficiant des actions du CTEAC

En effet, le dispositif a permis à **22 classes (environ 400 élèves) du territoire** de bénéficier d'actions et d'accompagnement dans le montage de projets culturels.



Intervention d'Amandine Gollé

En tout, **5 artistes professionnels sont intervenus sur le territoire** (dont la Compagnie de théâtre les Joli(es) Mômes et Amandine Gollé artiste plasticienne) et 10 structures culturelles ont pris part au projet.

La CCB2V coordonne les actions et accompagne les établissements scolaires ainsi que les artistes afin de favoriser le bon déroulement des projets. Cette année s'est conclue par quelques événements, dont notamment le **«Printemps des mots»**. La plupart des représentations qui étaient prévues ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire.

Le Printemps des Mots a rassemblé **sept écoles de la communauté de communes** (Cheniménil, Laveline-devant-Bruyères, Jussarupt, Destord, Frémifontaine, Pierrepont-sur-l'Arentèle et Bruyères) ainsi que la Maison Educative à Caractère Social (MECS) de Bruyères. Des partenariats ont également été créés avec l'EHPAD de Bruyères. Le Printemps des Mots s'appuie sur le réseau de lecture publique départemental. Le projet est construit autour du mot (lecture, prix littéraire, représentations, expositions...).



Intervention dans le cadre du CTEAC

Pour cette année scolaire 2020/2021, un projet fédérateur a été déposé, il se nourrit de l'édition précédente, novatrice et audacieuse :

Projet « Autour du Printemps des mots » avec trois classes du collège Charlemagne et la Maison Éducative à Caractère Social (MECS) de Bruyères – avec la Cie des Joli(e)s Mômes.

PISCINE COMMUNAUTAIRE ROGER MERCIER



Piscine Roger Mercier

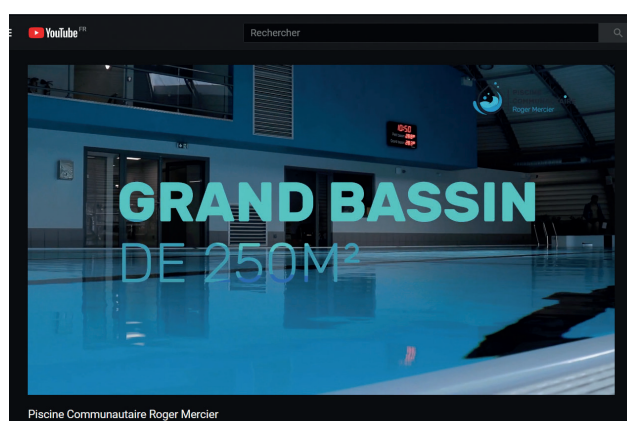
Après 2 ans et 4 mois de fermeture pour des travaux de rénovation, la nouvelle Piscine Communautaire Roger Mercier a accueilli ses premiers baigneurs le **15 juillet 2020**.

Ceux-ci ont pu découvrir un établissement accueillant et fonctionnel adapté aux différents publics.

Ainsi, dès l'été 2020, à la réouverture de la piscine après les travaux, plus de **2300 visiteurs** ont profité des joies de la baignade. Un instant de détente qui, grâce à l'ouverture de la coupole s'est souvent déroulé en plein air.

Les cascades d'eau, les jets massant, l'accès à la terrasse, les jeux d'eau pour les plus petits ont permis aux visiteurs de passer des moments agréables dans l'établissement.

Depuis le mois de septembre parallèlement aux nombreux créneaux d'ouverture et aux activités proposées, la piscine Communautaire accueille tous les scolaires du territoire. La fréquentation moyenne est depuis lors portée à 1250 visiteurs par semaine.



Retrouvez votre piscine, en vidéo, sur notre site Internet et notre chaîne YouTube

Si, dès l'ouverture, l'établissement s'est adapté aux nombreuses contraintes liées au contexte sanitaire, les usagers sont malgré tout venus en nombre.

Souvent séduits par l'équipement et les prestations proposées, ils n'ont pas hésité à souscrire un abonnement au temps ou à une activité.

Pour être informé des actualités, nous vous invitons à consulter notre site Internet : ccb2v.fr



OUVERTURE AU PUBLIC

35h

Avant travaux :
7h



ÉCOLE DE NATATION

125 jeunes

Avant travaux :
N'existait pas



ABONNEMENT AU TEMPS

Plus de 500

Avant travaux :
N'existait pas



INSCRITS AUX ACTIVITÉS

342 inscrits

Avant travaux :
200 inscrits

Un contexte sanitaire exceptionnel

La réouverture de la piscine communautaire après les travaux de rénovation le 15 juillet 2020 s'est déroulée dans un contexte sanitaire particulier.

Le nombre d'inscriptions aux diverses activités proposées par l'établissement témoigne de l'engouement du public.

En effet, **en quelques semaines, la totalité des places étaient réservées** tant sur les activités adultes que celles concernant l'école de natation communautaire.



Hélas l'évolution de la crise sanitaire a contraint **l'établissement à fermer ses portes** pendant de nombreuses semaines. Seuls quelques scolaires ont pu profiter de rares créneaux lorsque le cadre réglementaire le permettait.

Les périodes de fermeture ont été mises à profit. Outre les travaux et tâches d'entretien diverses nécessaires, une formation secourisme a été dispensée pour les agents d'accueil et technique de la piscine.



Une expérimentation a également été menée en lien avec les services de l'éducation nationale. Elle a mis en évidence l'intérêt d'une **intervention des maîtres-nageurs** dans les écoles auprès des grandes sections maternelles et des classes CP-CE1. En effet la présentation de l'établissement et de l'apprentissage de la natation avec un support vidéo réalisé par l'équipe, permet de lever certaines craintes.

Ainsi les premières séances dans l'eau se sont déroulées dans un contexte apaisé et sans peurs excessives. Les apprentissages s'en sont trouvés largement améliorés et facilités. Face à l'efficacité de ce dispositif, il a été décidé de le **pérenniser pour la rentrée scolaire 2021/2022**.

Côté activités, **les usagers se sont massivement réinscrits** pour la saison 2021/2022. Quelques places supplémentaires ont été créées portant le nombre d'adhérent à 342 pour la nouvelle saison. Ils pourront profiter de l'une des 19 séances proposées par semaine.

Les plus jeunes peuvent, quant à eux, profiter de l'école de natation communautaire, d'une structure gonflable installée les samedis après-midis en période scolaire, ou pour les plus petits encore, du jardin d'eau proposé aux familles le dimanche matin.

LE TAMBOUILLE FESTIVAL RÉSISTE À LA COVID-19 !

Nous vous donnons rendez-vous en 2021, entre le 29 juillet et le 8 août !

Pour sa douzième édition, le festival, itinérant, s'est déroulé en 2020 dans 4 communes de la CCB2V, contre 5 prévues initialement. Les soirées ont été un peu réduites afin de rendre possible le festival dans un délai court (les annonces gouvernementales autorisant ce type d'évènement ayant été tardives).

En 2020, à Bruyères, **vous avez pu y applaudir**, un oiseau géant et ses deux acrobates, tout en sirotant une bière, joyeusement servie par les bénévoles du Judo Club.

Vous avez pu rire à gorge déployée devant le spectacle d'improvisation de la Compagnie des Joli(e)s Mômes à Lépages-sur-Vologne, les pieds dans l'herbe du stade de foot, en savourant une barquette de frites servie par l'association Le Faladey.

Vous avez pu valser sur les chansons des années 50 du Tracto-Ginguette (un piano et une chanteuse sur une remorque de tracteur d'époque), à Dompierre, tout en dégustant une glace servie par l'association des Matous.



Animation du Tambouille Festival

Enfin, **vous avez pu chanter** (sous la pluie) à Champ-le-Duc mais dans une ambiance plus que chaleureuse, au son du reggae du groupe Remontada, en croquant une saucisse, grillée à point par la formidable équipe municipale. Bref, **vous avez pu passer des soirées festives et culturelles**, garnies de bon repas.



Animation du Tambouille Festival



Animation du Tambouille Festival

Le tout a été possible **grâce à une organisation multi-partenaire exemplaire** : se sont alliées dans l'organisation du festival, les municipalités, les associations des villages d'accueil (de tout domaine), la CCB2V et la Compagnie des Joli(e)s Mômes (troupe de théâtre professionnelle). **C'est ce qui fait la force de cet évènement pas comme les autres**, qui s'est juré de rendre la culture festive et accessible.

ECOLE DES ARTS, VALLONS DES VOSGES (EAVV)

Toujours dans sa volonté d'être proche des habitants et amener ses adhérents à des projets divers, l'école des Arts personnalise son enseignement.

Enseignement de l'EAVV

Pour répondre aux particularités du territoire communautaire et aux attentes des habitants, **l'EAVV dispense ses cours sur trois sites** : Bruyères, Docelles et Champ le Duc.

A Bruyères et Docelles se pratique la danse classique et modern'jazz, du primaire jusqu'au lycée.

Le piano, les percussions, la chorale, la flûte traversière et la formation musicale primaire ont lieu à Bruyères.

La guitare, les ensembles de musique traditionnelle, actuelles ados et accompagnement de chants se déroulent à Champ le Duc.

Docelles propose également l'enseignement de la guitare, du piano, des cuivres, des musiques actuelles adultes et de la formation musicale collège.

En fin de cycle, en musique et en danse, des évaluations de niveau national sont réalisées.



***Nouvelle orientation
de l'école des Arts
Vivants***

Intervention dans les écoles de l'EAVV

Les élus communautaires ont pointé le fait que l'école des Arts Vivants **n'était pas assez présente** dans les communes et pas assez visible.

La commission culture a proposé que les professeurs **interviennent dans les classes élémentaires**.

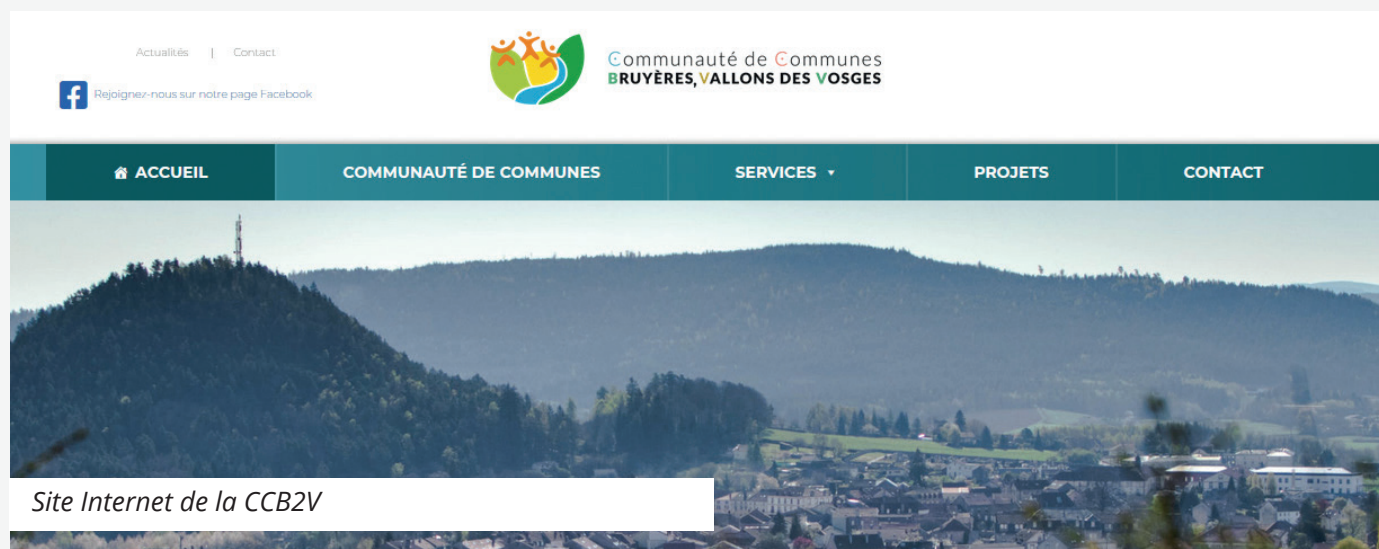
L'objectif principal est que les enfants aient **trois interventions différentes** en art au cours de leur cinq ans de scolarité. Ce seront des interventions construites avec les enseignants qui s'intégreront au mieux dans la programmation de la scolarité. L'éducation nationale est aussi partenaire de ce projet,

Le deuxième objectif est que ce travail soit **montré aux parents** lors d'une petite représentation.

Par cette action, **le lien entre l'école des Arts Vivants et le territoire sera plus fort**. Nous souhaitons que cela serve de base pour un développement culturel plus large auprès des enfants et des familles,

COMMUNICATION

SITE INTERNET



CCB2V.FR

Refonte complète en **août 2020**

- **350 visites** par jour en moyenne

- Mis à jour quotidiennement

Toutes les informations de la CCB2V sont sur notre site Internet

FACEBOOK



Bientôt **1600 abonnés**
sur notre page **facebook/ccb2v88**

Toutes les actualités en temps réel,
rejoignez nous !

INSTAGRAM



312 abonnés

sur notre page [instagram/ccb2v](https://www.instagram.com/ccb2v)

Des photos de nos événements, des posts informatifs...



ccb2v

S'abonner

266 publications

312 abonnés

152 abonnements

CC Bruyères Vallons des Vosges
Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges
fb.watch/60QAv2FgWx



YOUTUBE

CCB2V Vosges
604 abonnés

ACCUEIL **VIDÉOS** PLAYLISTS

604 abonnés et 53 000 vues
sur notre page youtube CCB2V Vosges

S'ABONNER

Mises en ligne TOUT REGARDER

TRI PAR

ALERTE ZONES HUMIDES 12:40 Alerte zones humides - Documentaire	Le Labio des Ados épisode 3 : Les tablettes de lave... 3:25 Le Labio des Ados épisode 3 : Les tablettes de lave...	Le Labio des Ados épisode 2 : Le liquide vaisselle... 3:30 Le Labio des Ados épisode 2 : Le liquide vaisselle...	GALA DE Danse 4 mai 2019 50:23 Gala de Danse 2019 (complet) - Spectacle EAVV	Que deviennent les eaux usées ? 5:08 Que deviennent les eaux usées ?	Le Labio des Ados épisode 1: Faire son dentifrice en... 3:16 Le Labio des Ados épisode 1: Faire son dentifrice en...
---	---	---	---	---	---

VIDÉOS LES PLUS REGARDÉES EN 2020 :



12.000 vues
(Facebook et YouTube)



1.787 vues



8.831 vues
(2019/2020)

VIDÉOS À VENIR :



CTEAC



Atlas de la biodiversité



Reportage 0 phyto



24h de la Biodiversité



CLAUDE HUSSON

4^{ème} Vice-Président en charge
des travaux

J'effectue mon troisième mandat de maire à Pierrepont sur l'Arentèle.

J'ai 57 ans et je suis enseignant en productique au lycée Pierre Mendès France à Epinal

J'ai fait le choix de m'investir dans la communauté de communes en tant que vice-président à la commission travaux pour bien maîtriser l'organisation et le fonctionnement de cette structure.

J'ai la charge de deux compétences importantes :

La voirie pour la gestion des 74 kilomètres de voies intercommunales.

Les objectifs de cette compétence sont l'entretien et la réfection des chaussées. L'entretien comporte le déneigement, le fauchage, le curage des fossés...

Je préside une commission qui a pour objectif de définir un classement des voies en plusieurs catégories. Cette hiérarchisation servira à définir un calendrier de programmation des travaux et des entretiens connus et accepté de tous. Il faut que les routes dont on a la responsabilité soient de qualité

L'assainissement collectif

C'est une compétence obligatoire de la communauté de communes et il a son propre budget.

Seules quelques communes sont concernées par cette compétence et c'est pour cela que je les ai réunies dans une sous-commission. Elle sera force de proposition des décisions financières à prendre.

La communauté de commune terminera bientôt la construction de la troisième station d'épuration sur la vallée de la Vologne à Lépanges. Ce sont de investissements lourds mais il y en a encore beaucoup d'autres à réaliser et notamment dans la construction des réseaux de collecte des eaux usées.

Un habitant du territoire doit ressentir, budgétairement parlant, le besoin d'assainissement sensiblement à la même hauteur qu'il soit assaini par une méthode ou une autre.

Je participe aussi à tous les autres commissions. Dans ce cadre mon objectif est que la comcom soit utile voir indispensable aux yeux de toutes les communes.

Je suis à votre écoute et vous pouvez me contacter à cette adresse : c.husson@cc-bruyeres.fr



STATION D'ÉPURATION DE LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Malgré un retard de démarrage des travaux dû au contexte sanitaire et diverses raisons techniques, les opérations ont débuté fin de l'été 2020.



Construction de la station d'épuration (STEP) de Lépanges-sur-Vologne

A ce jour, les terrassements sont réalisés ainsi que les trois principaux ouvrages en béton, à savoir, le bassin biologique, le clarificateur et le silo à boues.

Le bâtiment technique est quant à lui, en cours de réalisation.

La fin de chantier et **la mise en service de la station d'épuration sont prévues pour début 2022.**



Travaux du bassin biologique de la STEP de Lépanges-sur-Vologne

Pour rappel, ce marché a été attribué à la société SOGEA, retenue sur cette affaire en cotraitance avec WOLF SYSTEM pour la partie génie-civil et PA MARTIN, architecte du projet.

La supervision des travaux est réalisée par le bureau d'études BEREST en charge du projet d'assainissement de Lépanges-sur-Vologne.

La construction de la station d'épuration dont le montant s'élève à 1.411.440,00 € HT **a pu bénéficier d'un subventionnement important à hauteur de 80 %** dont la répartition des aides entre les différents financeurs est la suivante :

FINANCEURS	MONTANT
Agence de l'Eau Rhin Meuse	425 845,00 €
Etat (Dispositif DETR)	128 375,72 €
Etat (Dispositif DETR-COVID19)	18 856,00 €
Etat (Dispositif DSIL)	324 360,00 €
Conseil Départemental des Vosges	228 000,00 €

LES BONNS GESTES EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

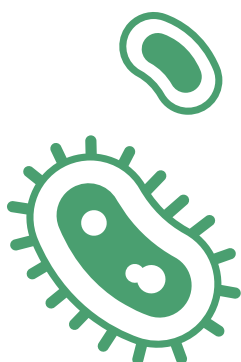
Les lingettes, pratiques et hygiéniques souvent présentées comme « biodégradables », représentent un véritable problème pour le traitement des eaux usées. Elles causent d'importantes perturbations et dommages aux infrastructures de traitement d'assainissement collectif.

Elles provoquent également des refoulements d'égouts vers les branchements des particuliers, des débordements en milieu naturel et des arrêts de systèmes d'assainissement qui donnent lieu à des réparations coûteuses.



Les lingettes nuisent au bon fonctionnement de la STEP

Adoptez les bons réflexes pour préserver le milieu naturel, la biodiversité et permettre un traitement efficace de vos eaux usées.



En observant les bons gestes, vous pouvez préserver la qualité de l'eau. En effet, le traitement des eaux usées se fait en grande partie par un processus biologique. Des bactéries épuratrices assurent le nettoyage de l'eau. Cette flore est vivante et donc très sensible à la pollution.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux et de la station d'épuration et ainsi préserver le milieu naturel, **je ne jette pas** dans le réseau d'assainissement :



Lingettes



Désherbants



Huiles



Peintures



Déchets ménagers



Hydrocarbures



Produits toxiques



Produits susceptibles d'encrassement

JE LIMITE MA CONSOMMATION D'EAU : ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE

Savez vous vraiment ce qui utilise en moyenne le plus d'eau potable dans un foyer français moyen ? pour vous tester voici un petit jeu. **Reliez les pratiques au pourcentage de la consommation correspondant :**

Boisson	•	•	6%
Cuisine	•	•	10%
Voiture/jardin	•	•	12%
Vaisselle	•	•	20%
Linge	•	•	39%
Sanitaires	•	•	6%
Bains/douches	•	•	6%
Divers	•	•	1%

Une douche consomme en moyenne **entre 60 et 80L d'eau**, vous pouvez récupérer l'**eau perdue** avant d'avoir la bonne température **pour arroser vos plantes** par exemple. Pour plus d'économie vous pouvez installer un mitigeur sur tous vos robinets. Faites également **attention aux fuites**, un léger goutte à goutte peut représenter **4L en une heure** soit 35m3 par an.

Réponses : Boisson 1%, Cuisine 12%, Voiture/jardin 6%, Vaisselle 10%, Linge 39%, Bains/Douches 6%, Sanitaire 20%, Divers 1%.



MARIE-JOSÉ DARTOIS

5^{ème} Vice-Présidente en charge
des services à la personnes et
aux communes

Première adjointe à la mairie de Jussarupt depuis les dernières élections, je réside dans ce village depuis 14 ans déjà.

Mon mari, jussarois de naissance, désirait s'y installer définitivement après une carrière nous ayant entraînés outre-mer pendant plusieurs années. Vosgienne, comme lui, cet endroit me plaisait et m'a donné l'envie de m'y investir.

Ayant une expérience de presque 40 ans au sein de l'Action Sociale comme assistante de service social d'abord puis en qualité de cadre régional, j'ai toujours eu à cœur de m'impliquer dans l'aide à la personne.

Me sentant en forme, et l'esprit vif encore, je souhaitais mettre à disposition mon savoir-faire et mon expérience professionnelle au profit de notre communauté. Et je me suis lancée dans l'aventure.

En matière sociale trois axes, à mon avis, doivent être développés :

- Pour les personnes âgées, il faut, tant que cela est possible, favoriser leur maintien chez elles -plus sécurisant et moins perturbant -, en leur apportant du service d'aide à domicile ,et amplifier le lien social pour lutter contre leur isolement.

- Pour les familles et les jeunes ménages, il serait bon d'accroître les dispositifs de garde d'enfants et d'améliorer l'existant afin que notre territoire soit plus attractif car le manque de place en crèche est problématique et est un frein à leur installation..

- Pour les jeunes, les adolescents, il est important de les retenir dans la région en étant à leur écoute, en détectant leurs besoins, en les informant en matière de formation, d'orientation professionnelles et d'emploi, par des permanences au sein des deux lycées de Bruyères car ils sont les forces vives de demain.

La tâche est rude mais ensemble nous pouvons le faire. Je souhaite travailler en lien avec chaque commune, favoriser le bénévolat, fédérer les initiatives innovantes, les mutualiser, et renforcer la cohésion sociale et la solidarité au sein de notre Communauté de communes.

Je suis à votre écoute et vous pouvez me contacter à cette adresse : mj.dartois@cc-bruyeres.fr



Relais Petite Enfance (RPE)

Depuis le 1er avril 2020, l'accueil du RPE se situe dans les nouveaux locaux France Services au centre-ville de Bruyères, 24 avenue du Cameroun.

Le Relais Petite Enfance, plus communément appelé RPE, est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

DEPUIS JUILLET 2021 LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM) SE DENOMME LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE).

1) Des permanences administratives :

Le RPE propose une **information actualisée** des différents modes d'accueil présents sur le territoire, et plus particulièrement sur les modalités d'accueil chez un assistant maternel. Il **accompagne les parents** dans leur nouveau statut : celui d'employeur.

Des **permanences physiques et téléphoniques** sont proposées aux parents et aux assistants maternels, afin de les accompagner sur toutes les questions relatives à l'embauche, au droit du travail, aux congés payés...

2) Des temps d'accueil collectifs :

L'animatrice propose des **ateliers d'éveil sur sept communes du territoire** : Docelles, Lépages sur Vologne, Bruyères, Fontenay, Frémifontaine, Viménil et Destord. **Ces ateliers permettent aux enfants de se rencontrer, se socialiser, s'éveiller...** en découvrant d'autres personnes (enfants et adultes), de nouveaux jeux. C'est aussi une opportunité de pouvoir réaliser des activités à plus grande échelle, qui ne peuvent pas toujours être réalisées au domicile de l'assistant maternel (peinture avec les pieds, atelier musical, parcours de motricité,...). **Les animations sont centrées sur les enfants d'âge préscolaire, environ 3 mois à 3 ans**, mais les plus grands trouvent plaisir à revenir au RPE pendant les vacances. Les parents qui souhaitent participer à ces ateliers sont également les bienvenus.

3) Des rencontres

Le RPE est un lieu de rencontre et d'échange pour les assistants maternels. Ils s'enrichissent des pratiques de chacun, tissent des liens, développent des solidarités, prennent du recul face aux situations rencontrées, des formations, de la documentation... Le RPE **permet aux assistants maternels** de participer à des formations ou des conférences et **d'acquérir de nouvelles compétences**. Les assistants maternels peuvent emprunter de la documentation au RPE afin de s'informer sur l'évolution des pratiques professionnelles.



Animation du RPE

Du 1er janvier au 31 décembre 2020



728 personnes en rendez-vous téléphoniques, physiques ou par mails

89

assistants maternels

214

enfants

53

parents ont participé aux 40 animations d'éveil proposées.

4) Projet Snoezelen

La communauté de communes a mis en place un espace « Snoezelen » sur son territoire.

Il s'agit d'une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable.

On y fait appel **aux cinq sens** : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.

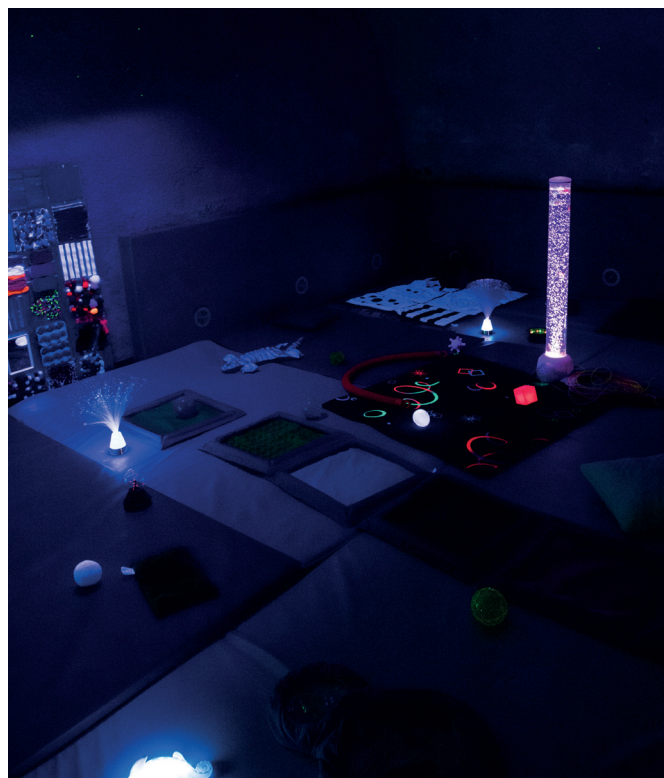
Snoezelen = de la détente + de la manipulation

Les objectifs :

- Proposer des **temps de détente**, de bien-être et de relaxation,
- **Diminuer l'anxiété** chez les enfants et les assistants maternels,
- Proposer du **matériel professionnel** aux assistantes maternelles qui ne peuvent pas acheter ce type de matériel,
- Diversifier le matériel proposé aux professionnels.

La mise en place d'un espace Snoezelen est **projet innovant** qui sert d'appui pour répondre à de multiples besoins de l'enfant.

Le but des ateliers snoezelen est de proposer une **stimulation multisensorielle** aux enfants accueillis. Cela permet d'éveiller la sensorialité des enfants, dans une ambiance sécurisante. Les assistants maternels pourront ainsi participer à ces ateliers, au cours desquels les enfants évoluent à leur rythme. Généralement ces moments amènent un **apaisement**.



Le RPE organise **dès le mois de juin 2021** les ateliers Snoezelen dans une **salle conjointe à la mairie de Laval-sur-Vologne**.

BAFA et BAFA

Devenez animateur ou directeur d'un centre de loisirs

La CCB2V en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement des Vosges organise des **sessions de formations BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) base et approfondissement. Ces formations ont lieu dans les locaux de notre partenaire à Epinal.

En 2020, 7 jeunes ont validé leur formation initiale et 9 jeunes ont obtenu la formation d'approfondissement.

La CCB2V met également en place des **formations BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Cette année, aucun jeune de notre territoire ne s'est engagé sur cette formation.

La **CCB2V finance sous certaines conditions** une partie du brevet. La demande doit être formulée avant le démarrage de la formation.



Promotion BAFA 2019



Cours BAFA

France services (FS)

Labellisée au 1er janvier 2020, la Maison de Services au Public de Bruyères, a bénéficié de la nouvelle dénomination « **France Services** ».

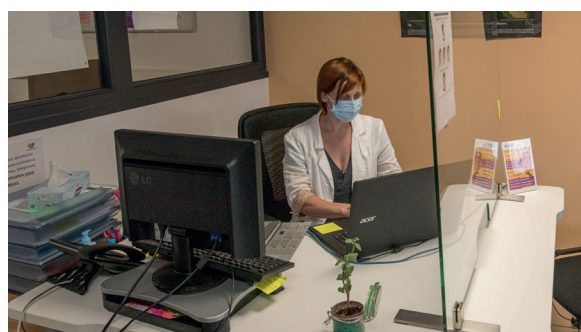
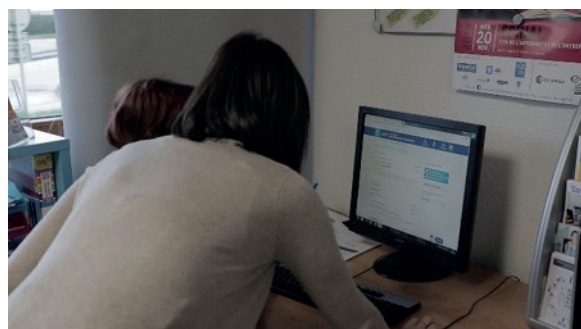
Depuis le 28 mai 2020, la MFS de Bruyères a déménagé au centre-ville, **24 avenue du Cameroun**.

Ce local plus spacieux, dispose de **plusieurs ordinateurs accessibles au public** et permet l'accueil de plus de partenaires.

Des animateurs formés par des partenaires nationaux comme la CPAM, la CAF, la Préfecture ou encore Pôle Emploi, proposent aux usagers une aide vers l'autonomie numérique ainsi qu'un **accompagnement gratuit** de premier niveau dans leurs démarches administratives, telles que :



France Services de Bruyères



- L'accueil, l'information, l'orientation du public ;
- L'accompagnement à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires ;
- La compréhension, l'élaboration et la mise en page de courriers administratifs ;
- L'accompagnement à l'outil informatique visant à rendre l'utilisateur autonome ;
- La recherche d'informations sur internet ;
- La mise en relation avec les partenaires ;
- L'aide à la mise en page de CV et de lettre de motivation ;
- L'impression de documents administratifs ;
- L'organisation d'animations à destination des usagers ;
- Etc...

Sous l'égide des animateurs, des postes informatiques, une imprimante, un scanner et un téléphone sont mis à leur disposition.

Entre le 1er janvier et 31 décembre 2019, les anciennes Maisons de Services Au Public du territoire de la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges ont répondu à **4039 demandes** (toutes demandes confondues). Le nombre de demandes augmente considérablement chaque année.

Suite à la crise sanitaire, seulement 2 840 usagers ont bénéficié des deux France Services sur le territoire de la communauté de communes. Depuis le début de la crise sanitaire, l'accueil se réalise uniquement sur rendez-vous au 03.29.57.99.79



Aussi, vous pouvez prendre RDV auprès de nos partenaires assurant des permanences dans nos locaux :

à Bruyères :

	Matin	Après-midi
Lundi	 CCI FRANCE sur rdv	
Mardi	 f'ms FÉDÉRATION MÉDICO SOCIALE	
Mercredi	 MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI D'EPINAL	
Jeudi		 CAP EMPLOI Handicap, recrutement & maintien
Vendredi		

à Docelles (sur RDV) :

	Matin	Après-midi
Lundi	 Maison départementale des personnes handicapées	 f'ms FÉDÉRATION MÉDICO SOCIALE
Mardi	 MSVS	 CCI FRANCE
Mercredi	 capentreprendre Créons ensemble votre activité	
Jeudi	 MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI D'EPINAL	 RAM Réseau Associations Maternelles
Vendredi	 Vosgelis Habitez comme vous voulez capentreprendre Créons ensemble votre activité	

Autres permanences sur RDV :

Retravailler Lorraine

Association C.T.P.S

Association Tutélaire des Vosges C.A.S.F.C (Centre d'Activités Sociales, Familiales et Culturelles

Action Industrie

S.T.E.M.O

Téléalarme ou téléassistance

Comment ça marche ?

La téléassistance permet aujourd'hui de sécuriser le quotidien des personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite et de **tranquilliser l'entourage familial**.

La CCB2V finance sous condition de ressources les frais liés à l'installation du dispositif, une fois l'installation effectuée, un dossier doit être rempli et déposé à la communauté de communes.

Résidence d'Yvette

Un cadre idéal pour prolonger le maintien à domicile des seniors non dépendants.

Un lieu où chaque résident pourra s'épanouir et vieillir sereinement.

La maison se situe à Grandvillers et se trouve juste à côté du domicile du propriétaire.

La résidence Yvette propose une prestation de services à la personne sur place, 7 jours / 7.



Contact : Pascaline André

38 route de Viménil 88600 GRANDVILLERS

Tél : 03.29.30.92.23

Portage de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile assuré par la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons de Vosges est **ouvert à toute personne âgée de 65 ans** et plus ainsi qu'à toute autre personne, sans condition d'âge, malade, handicapée, blessée ou, d'une façon générale, dont l'état justifie le bénéfice de la prestation.

Les personnes âgées peuvent choisir le type de menu ainsi que le nombre de jours pour lesquels elles souhaitent la livraison d'un repas à domicile. Les plats proposés sont adaptés à l'âge des seniors mais aussi à des régimes alimentaires spécifiques. Il s'agit de **repas complets** élaborés par l'hôpital de l'Avison à Bruyères.

Ces derniers peuvent disposer d'un repas chaud tous les midis de l'année. Le prix d'un repas complet est de **9,30€** par jour. Il comprend, un potage ou une entrée, un plat protidique composé d'une viande, d'un poisson ou œufs, une garniture (légumes et féculents), un fromage ou laitage, un dessert et un morceau de pain.

A ce jour :



Une bénéficiaire du portage de repas et une de nos livreuses



166 bénéficiaires



130 à 150 repas livrés
chaque jour



L'agent en charge de la livraison a aussi un rôle de **veilleur** car parfois c'est la seule visite de la journée pour certaine personne.

Projet – mise en place de repas en liaison froide

Afin de continuer à maintenir un service de qualité tout en respectant les consignes sanitaires nationales, la CCB2V mène actuellement une étude afin d'adapter le service de livraison à la contrainte liée au respect des températures. Les conclusions de cette étude vous seront, le cas échéant, communiquées et le service sera adapté.

Qu'est-ce que la liaison froide ?

La liaison froide est un procédé de conservation des aliments avant leur consommation au cours de laquelle les denrées subissent immédiatement après leur cuisson une réfrigération rapide avant d'être stockées à basse température.

Ainsi, il s'agit d'un mode de préparation garantissant une sécurité alimentaire : les repas sont préparés, chauffés et refroidis. Le bénéficiaire peut donc conserver le repas au frigidaire et le consommer à sa guise soit le midi, soit le soir, en toute sécurité.

Avant la prise du repas, les plats sont donc à réchauffer au four à micro-onde ou sur la gazinière. Les qualités nutritives sont conservées.

Le bénéficiaire n'est plus obligé d'attendre l'heure de la livraison pour manger, il déjeune à l'heure qui lui convient car le repas sera livré la veille ou dans la matinée.

Il s'agit d'un repas complet, sous emballage spécifique. Le repas est en effet conditionné dans des barquettes individuelles hermétiques.

Un accompagnement personnalisé sera effectué auprès des bénéficiaires afin de les accompagner dans ce passage de la liaison chaude à la liaison froide.

LES SERVICES

Accueil

4 rue de la 36^{ème} Division U.S
88600 BRUYÈRES
Tel : 03.29.57.80.69
mail : accueil@cc-bruyeres.fr

Horaires :

Du Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 – 13h30 à 17h00
Vendredi : 8h30 à 12h00

France services

Bruyères :

24 rue du Cameroun
88600 BRUYERES
03.29.57.99.79
mfs@cc-bruyeres.fr

Lundi : 08h30 – 12h30
Mardi : 13h30 – 19h00
Mercredi : 08h30 – 12h30
Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h30 – 17h00
Vendredi : 13h – 16h

Docelles :

9 rue de la Libération
88460 DOCELLES
03.29.35.68.25
m.miatta@cc-bruyeres.fr

Mardi et Vendredi de 8H30 à 12H00



Piscine

5 place Henri Thomas
88600 BRUYÈRES
Tél : 03 29 57 88 20
Email : piscine@cc-bruyeres.fr



Facturation assainissement collectif

c.germain@cc-bruyeres.fr
03.29.57.88.14



École des Arts, Vallons des Vosges

m.bonjean@cc-bruyeres.fr
03.29.57.80.69



Relais Petite enfance

j.chabot@cc-bruyeres.fr
03.29.57.88.19



Portage de Repas

d.thiriet@cc-bruyeres.fr
03.29.57.80.69



SICOVAD

4 allée Saint Arnould 88 000 EPINAL
Tél 03 29 31 33 75
sicovad.fr

SDANC

sdanc88.com
03.29.35.57.93
sdanc@sdanc88.com

Des parcelles sont à vendre sur la Zone d'Activités de Laveline-devant-Bruyères

Au prix très attractif de **3€ le m²** en arrière de zone, et **6€ le m²** en bord de route

Contact CCB2V :

Maude Grandeury
03.29.57.35.78
m.grandeury@cc-bruyeres.fr

Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges

4 rue de la 36^{ème} Division U.S
88600 BRUYÈRES
Tel : 03.29.57.80.69
mail : accueil@cc-bruyeres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Virginie GREMILLET
RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-louis MENTREL
MISE EN PAGE : Valentin THEVENIN
DÉPÔT LEGAL : ISSN : 2425-6358

